



379

établissements en 2024

↗ **2,7%** ↗ **29,8%**
par rapport à 2023 en 10 ans

3,1% **10^e**
du total sur 12 GSA



768 M€

de chiffre d'affaires en 2024

↗ **1,4%** ↗ **39,8%**
par rapport à 2023 en 10 ans

3,7% **9^e**
du total* sur 11 GSA

*hors Activités financières et d'assurance



121

employeurs en 2024

↘ **-3,2%** → **0,8%**
par rapport à 2023 en 10 ans

1,9% **10^e**
du total sur 12 GSA



2 023

salariés en 2024

↘ **-1,8%** ↗ **4,3%**
par rapport à 2023 en 10 ans

3,3% **10^e**
du total sur 12 GSA



257 M€

PIB 2023

↗ **3,3%** ↗ **34,0%**
par rapport à 2022 en 10 ans

2,8% **12^e**
du total sur 12 GSA

379 établissements actifs dans le Transport et entreposage

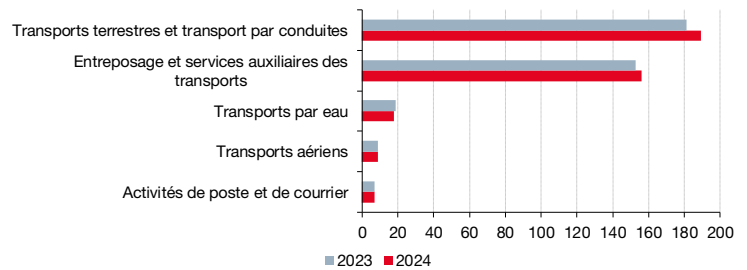
Avec 10 établissements nets supplémentaires par rapport à 2023 (+3,1 %), le nombre d'entités actives dans le Transport et entreposage en Principauté atteint 379 en 2024. Comptabilisant 35 créations et 25 radiations d'établissements sur l'année, ce grand secteur d'activité (GSA) connaît relativement peu de mouvements.

Les Transports terrestres et transport par conduites regroupent la moitié des entreprises du secteur (189, soit 49,9 % des établissements actifs du GSA). Parmi ces dernières, les trois quarts sont des taxis et sociétés de locations de véhicules avec chauffeurs (142, soit 75,1 %).

En deuxième position figurent les établissements relevant de l'Entreposage et services auxiliaires des transports (156, soit 41,2 %). Cette catégorie est dominée par l'Affrètement et organisation des transports (59, soit 15,6 %) et les Services auxiliaires des transports terrestres (45, soit 11,9 %), qui incluent notamment les parkings.

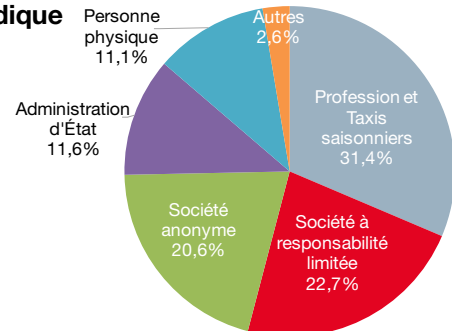
Les taxis étant inscrits sous les formes juridiques des Professions ou Taxis saisonniers, celles-ci sont majoritaires dans le secteur du Transport et entreposage (31,4 %) devant les Sociétés à responsabilité limitée (22,7 %).

1. Établissements actifs du GSA par division NAF en 2023 et 2024



Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

2. Répartition des établissements du GSA en 2024 par forme juridique



Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

Le chiffre d'affaires, en hausse, s'établit à 768 millions d'euros en 2024

3. Évolution du chiffre d'affaires du secteur par division NAF

	2023	2024	Var 23/24	Poids
Entreposage et services auxiliaires des transports	468,8	481,6	2,7%	62,7%
Transports par eau	125,1	132,0	5,5%	17,2%
Transports terrestres et transport par conduites	121,2	119,7	-1,3%	15,6%
Transports aériens	37,6	29,9	-20,4%	3,9%
Activités de poste et de courrier (hors La Poste)	4,6	4,6	-0,6%	0,6%
Total Transport et entreposage	757,3	767,8	1,4%	100%
Total Principauté, hors Activités financières et d'assurance	20 666,6	20 908,0	1,2%	

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Avec 767,8 millions d'euros, le Transport et entreposage représente 3,7 % du chiffre d'affaires global de Monaco en 2024, hors Activités financières et d'assurance, le plaçant neuvième parmi les onze GSA. À l'instar de l'ensemble de la Principauté, le chiffre d'affaires du secteur a légèrement progressé par rapport à 2023, avec 10,5 millions d'euros supplémentaires (+1,4 % contre +1,2 % pour l'ensemble), maintenant sa part stable dans le total.

Après une contraction de 2,5 % entre 2022 et 2023, le secteur de l'Entreposage et services auxiliaires des transports amorce une reprise en 2024, générant 12,8 millions d'euros

additionnels, soit une croissance de 2,7 %. Cette division NAF représente la plus grande part du chiffre d'affaires du secteur (62,7 %).

Les Transports par eau, également fortement en berne l'an passé (-17,5 %), ont vu cette année leur résultat augmenter de 6,9 millions d'euros (+5,5 %).

Inversement, les Transports aériens (-7,7 millions d'euros, soit -20,4 %) et les Transports terrestres et transport par conduites (-1,5 million d'euros, soit -1,3%) enregistrent tous deux un repli, après une progression l'an dernier (de +32,2 % et +5,4 % respectivement entre 2022 et 2023).

4. Répartition des salariés et des employeurs du secteur selon la division NAF en 2024

	Salariés			Employeurs		
	2024	Var 23/24	Poids	2024	Var 23/24	Poids
Entreposage et services auxiliaires des transports	1 000	-2,6%	49,4%	59	-6,3%	48,8%
Transports terrestres et transport par conduites	739	0,7%	36,6%	49	2,1%	40,5%
Transports par eau	111	-15,7%	5,5%	5	-16,7%	4,1%
Transports aériens	109	6,2%	5,4%	4	0,0%	3,3%
Activités de poste et de courrier (hors La Poste)	63	-3,6%	3,1%	4	0,0%	3,3%
Total Transport et entreposage	2 023	-1,8%	100%	121	-3,2%	100%
Total Principauté de Monaco	60 454	3,6%		6 355	0,0%	

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La nature des activités du Transport et entreposage, reposant en grande partie sur les travailleurs indépendants tels que les taxis, implique que le secteur recense à la fois peu de salariés et d'employeurs.

En 2024, 2 023 personnes sont salariées dans ce GSA, soit 3,3 % du secteur privé à Monaco. Contrairement à la progression observée dans l'ensemble de la Principauté entre 2023 et 2024 (+3,6 %), le nombre d'employés du Transport et entreposage fléchit pour la deuxième année consécutive (-38 salariés, soit -1,8 %).

Cette baisse est causée par le recul des effectifs dans l'Entreposage et les services auxiliaires des transports (-26, soit -2,6 %), en particulier dans l'Affrètement et organisation des transports (-30, soit -3,6 %). Elle résulte également du repli

des travailleurs dans les Transports par eau (-21, soit -15,7 %)

A contrario, le nombre de salariés progresse dans les Transports aériens et dans les Transports terrestres et transport par conduites (+6,2 % et +0,7 % respectivement).

Parmi les 379 établissements du GSA (dont 118 taxis), 121 sont employeurs en 2024, soit un léger recul par rapport à 2023 (-4, soit -3,2 %). En détail, l'Entreposage et services auxiliaires des transports enregistre 4 employeurs de moins, tandis que les Transports par eau en ont perdu 1.

L'Entreposage et services auxiliaires des transports demeure la division NAF comptant à la fois le plus de salariés (1 000, soit 49,4 % des employés du secteur) et le plus d'employeurs (59, soit 48,8 % du total du GSA).

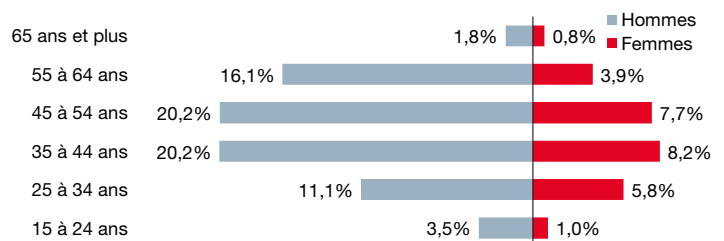
Le salarié type est un homme de 45 ans résidant dans les Alpes-Maritimes

Près des trois quarts des salariés du Transport et entreposage sont des hommes, soit une population bien plus masculine que l'ensemble du secteur privé de la Principauté (72,8 % d'hommes contre 62,1 % au global). En revanche, sur la décennie, le nombre de femmes travaillant dans le GSA a davantage augmenté que celui des hommes (+7,2 % contre +3,3 %).

En 2024, l'âge moyen des salariés est de 44,5 ans, soit 2,1 ans de plus par rapport à l'ensemble de la population salariée du secteur privé. Les hommes sont par ailleurs plus âgés que les femmes (respectivement 44,9 ans et 43,2 ans en moyenne). La tranche la plus représentée est celle des 45 à 54 ans chez les hommes, et des 35 à 44 ans chez les femmes.

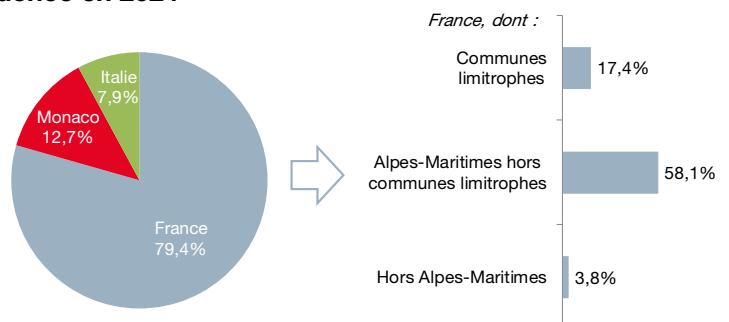
La part de pendulaires travaillant dans le Transport et entreposage est légèrement inférieure à celle du reste du secteur privé. 87,3 % des employés du secteur vivent hors Monaco contre 89,9 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre du privé de la Principauté. En majorité, la population salariée du GSA habite en France (79,4 %) et les résidents italiens sont présents à 7,9 %. En détail, près de 6 salariés du secteur sur 10 viennent des Alpes-Maritimes hors communes limitrophes (58,1 % contre 58,7 % dans l'ensemble du secteur privé), 17,4 % résident dans l'une des communes limitrophes (contre 21,7 % au global) et 3,8 % résident en France hors Alpes-Maritimes (0,7 % pour la totalité du privé monégasque).

5. Répartition des salariés du GSA selon la tranche d'âge et le sexe en 2024



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

6. Répartition des salariés du GSA selon le lieu de résidence en 2024



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

